

A nous retourner signé avec votre dossier d'inscription.

L'Armada des Bahuts est une navigation de plusieurs jours sur des voiliers de croisière, ouverte aux élèves des collèges de Seine-Saint-Denis.

Sur chaque voilier, un équipage de 8 personnes : 6 élèves, un professeur ou un accompagnateur et un skipper diplômé.

Tout au long de la navigation, les équipages, quel que soit leur niveau sportif, découvrent la richesse de l'univers marin et la beauté de quelques uns des plus beaux sites du littoral français.

OBJECTIFS DE CETTE MANIFESTATION :

- Faire découvrir le monde de la mer et de la voile à de jeunes citadins.
- Sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux grâce aux écogestes à reproduire en mer et sur le littoral.
- Faire vivre les valeurs de la République.
- Développer la notion d'équipe, de solidarité et créer une cohésion au sein d'un groupe.
- Faire participer des néophytes aussi bien que des plus expérimentés.

MOYENS MIS EN PLACE

Initiations en Région Parisienne.

A partir du mois de mars, les équipages constitués participent à 2 ou 3 séances (au choix) d'initiation à la voile de 2h sur des catamarans (**dates à nous préciser dans le dossier d'inscription**), encadrées par des moniteurs diplômés, sur la base nautique située sur l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet (77).

Navigation Armada des Bahuts en Bretagne.

Encadrés par un skipper (chef de bord), les élèves naviguent pendant 5 jours dans la baie de Quiberon et/ou le Golfe du Morbihan.

Ils participent tous à la bonne marche du voilier et à la vie à bord : les jeunes tiennent la barre, virent de bord, hissent les voiles, le spi, tracent leur route etc. ... mais aussi **préparent les repas et dorment** à bord du bateau. Ce sont eux qui assurent également le rangement et le nettoyage du bateau.

Les destinations sont définies en fonction des conditions météorologiques (Belle-Ile, Ile de Houat ...).

Le rythme de l'Armada des Bahuts permet aux élèves d'appréhender en douceur la découverte d'un monde nouveau et parfois impressionnant pour les néophytes.

ORGANISATION :

L'organisation est totalement prise en charge par le CDV93, qui assure l'encadrement :

À TERRE :

- Location des cars pour le transport en Bretagne.
- Réservation des salles de réunions.
- Soutien logistique.
- Prise en charge du 1^{er} petit déjeuner dès l'arrivée des équipages le lundi matin en Bretagne.

SUR L'EAU :

- Prise en charge des séances d'initiation à Jablines sur Catamaran.
- Mise à disposition des voiliers pour les collèges (**l'hébergement des équipages s'effectue sur les bateaux**).
- Encadrement des jeunes par des skippers diplômés.
- Mise à disposition d'un bateau d'accompagnement et d'un zodiac pour la sécurité.
- Réservation des emplacements portuaires.
- Sécurité générale du plan d'eau.
- Déclarations administratives aux Affaires Maritimes et aux organismes de secours.
- Assurance de la manifestation et des participants auprès de notre compagnie d'assurance (MAIF).

COMMUNICATION :

Le CDV93 se charge de faire connaître le plus largement possible cette manifestation sportive à travers la presse, son site Internet et sa page Facebook. Selon la loi informatique et de liberté, la publication d'images des personnes participantes est autorisée. Nous vous demanderons de consulter vos élèves à ce sujet et de **nous transmettre une autorisation pour votre équipage. La diffusion ne s'effectuera pas si la demande en est faite par écrit.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Présentation d'un **projet éducatif** à destination des élèves participants à l'Armada des Bahuts. Celui-ci sera transmis au CDV93 avec le dossier d'engagement.
- Tous les élèves participants doivent posséder, avant les séances d'initiation, Tous les élèves participants doivent posséder, avant les séances d'initiation, **une Attestation du « savoir nager » en sécurité (ASNS) et une autorisation de droit à l'image. Ces documents, conservés par l'accompagnateur, devront être à bord des bateaux ainsi que le fichier médical de chaque élève.**
- Tous les élèves participants doivent avoir **moins de 18 ans** au moment de la manifestation.
- Le port de la brassière (gilet de sauvetage) sur les bateaux est **OBLIGATOIRE** quelles que soient les conditions météorologiques pour les élèves ainsi que pour leur professeur sous peine de débarquement.
- Les boissons alcoolisées sont interdites sur les bateaux.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Attention la sélection des candidatures (dossiers complets) se fera par ordre d'arrivée (date de réception faisant foi).

Le nombre de bateaux disponibles est volontairement limité pour un meilleur accueil de la flotte dans les ports. Les inscriptions seront enregistrées selon le calendrier suivant :

- 02/10/23 : Ouverture des inscriptions pour les établissements.
- 23/12/23 : Clôture des inscriptions.
- 08/01/24 : Confirmation des inscriptions par le CDV93.

**** LES INSCRIPTIONS :** elles sont limitées à **deux bateaux par établissement (néanmoins une option pour plusieurs bateaux supplémentaires -projet de classe- est envisageable sous réserve de places disponibles et fera l'objet d'une autorisation spéciale** accordée par le Comité d'Organisation du CDV93).

Faites-nous part de votre souhait **le plus tôt possible**. Toute confirmation définitive pour des bateaux supplémentaires vous sera communiquée rapidement mais n'hésitez pas à revenir vers nous.

Compte tenu du nombre important de demandes d'inscription, il est impératif de contacter les bureaux du CDV93 par téléphone ou par mail dès le téléchargement de votre dossier de d'inscription sur internet. Vous pouvez aussi remplir le formulaire de préinscription disponible sur le site internet www.cdv93.com et n'hésitez pas à nous joindre pour toute question complémentaire.

***** LE CHOIX DES SKIPPERS :**

La possibilité d'indiquer sur le dossier d'inscription le ou les nom(s) de skippers avec qui vous aimeriez naviguer (bonne collaboration au cours d'éditions antérieures, nécessité d'avoir un skipper féminin pour un équipage féminin...) **n'est en aucun cas contractuel. Leur attribution sur les bateaux dépendra, d'une part, de leur disponibilité et d'autre part de la logistique interne au CDV93.**

APRÈS L'INSCRIPTION :

Les établissements inscrits seront conviés à un rendez-vous d'information auquel **la présence de l'accompagnateur est obligatoire. Le chef d'établissement y est également convié.** La date de cette réunion **est fixée courant janvier**, la date exacte, le lieu et l'horaire vous seront confirmés deux semaines avant le rendez-vous.

La liste nominative de votre équipage complète vous sera demandée **dès la 1^{ère} séance d'Initiations sur catamarans** et le comité d'organisation peut être amené à vous demander un certain nombre d'autres documents si nécessaire. Les établissements qui le souhaitent pourront recevoir la visite des membres de l'association pour une présentation complète de l'association et de l'événement.

FRAIS DE PARTICIPATION PAR BATEAU :

Dans le cadre de sa convention de Grand Partenaire du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le CDV93 prend en charge tous les frais d'organisation sauf l'avitaillement sur les bateaux.

Néanmoins, pour l'ensemble de la prestation ARMADA DES BAHUTS comprenant les Initiations sur catamarans :

**Une participation forfaitaire de 1 500 €
(comprenant 6 élèves + 1 accompagnateur)
est demandée aux établissements participants.**

Cette participation ne comprend pas :

- ✓ Les frais d'avitaillement pour le séjour sur place (repas pris sur le bateau) **incluant également ceux de votre skipper.**
- ✓ Seul le 1^{er} petit déjeuner du lundi matin sera pris en charge par le CDV93.

✓ L'EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE DE L'EQUIPAGE :

➤ Chaque équipage (sous la responsabilité de son accompagnateur) est tenu de posséder un équipement vestimentaire adéquat pour la navigation, à savoir vêtements chauds et imperméables, chaussures étanches, qui sont absolument nécessaires en cas de conditions météorologiques défavorables. Le cas échéant, **le CDV93 se réserve le droit d'annuler les séances de navigation.**

En ce sens, un bon de commande pour des vêtements (*non obligatoire mais fortement recommandé*) à tarif préférentiel, vous est proposé avec le bulletin de préinscription. Cet équipement, à la charge de l'établissement, pourra être réutilisé par d'autres élèves les années suivantes.

RÈGLEMENT ET CAUTION :

✓ Un **chèque de réservation /ou bon de commande** correspondant à la moitié du montant total, **soit 750€ par bateau, doit être envoyé avec votre dossier d'inscription pour assurer la réservation des bateaux.**

✓ Un chèque **de caution /ou bon de commande de 200 €** par bateau est demandé également en cas d'avarie sur les bateaux (casse ou perte).

Ces chèques, à établir à l'ordre du CDV93, ne seront pas encaissés (sauf en cas d'annulation pour le chèque de réservation et de casse ou de perte de matériel sur les bateaux pour le chèque de caution). Ils vous seront restitués à la fin de la manifestation et après le règlement de votre facture.

L'état du bateau doit être vérifié par le skipper, le professeur et le loueur conjointement (propreté, inventaire complet et absence de dégradations). Le chèque de caution de 200€ pourra alors être encaissé si des dégradations ou des pertes de matériels sont constatées.

> Le règlement de cette facture, doit nous **parvenir impérativement avant le début de la manifestation, soit au plus tard, le 24 mai 2024.**

CLAUSES D'ANNULATION :

Si l'établissement scolaire annule l'inscription :

- Plus d'un mois avant le départ, l'acompte sera gardé par le CDV93.
- Moins d'un mois avant le départ, le montant total sera dû.

Date : **Etablissement :**

Nom : **Signature :**

**Pour plus de renseignements, contactez Francine Lecerf
CDV93
Ile de loisirs de Jablines-Annet – 77450 Jablines
par téléphone au 06 30 60 91 84 – 06 48 86 84 74
par mail à flecerf@cdv93.com ou rcollet@cdv93.com www.cdv93.com**

ARMADA 2 DES BAHUTS 2024
Du Lundi 27 Mai Au Vendredi 31 Mai 2024
- DOSSIER D'INSCRIPTION -



02 OCTOBRE 2023

**Merci de nous contacter impérativement par téléphone ou par mail
dès le téléchargement de ce dossier**

*** Champs à remplir obligatoirement**

**** Sous réserve de places disponibles**

***** Option facultative
sur un skipper**

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE:

*NOM :

*Adresse :

*Code postal :

*Ville :

* Nom du quartier :

*Téléphone :

QPV :

QRR :

*E-mail gestionnaire :

Autre :

Site Internet de l'établissement
ou de l'association sportive :

Page FB :

Accompagnateurs sur place pendant L'ARMADA des BAHUTS

1^{er} Bateau :

2^{ème} Bateau :

**** option 3^{ème}**

4^{ème} Bateau

*Nom :

*Nom :

*Nom :

*Nom :

*Prénom :

*Prénom :

*Prénom :

*Prénom :

*Date de naissance :

*Date de naissance :

*Date de naissance :

*Date de naissance :

*Tél. Port. :

*Tél. Port. :

*Tél. Por. :

*Tél. Por. :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

*E-mail :

*E-mail :

*E-mail :

*E-mail :

Etes-vous titulaire du BNSSA : OUI NON

Autres diplômes :

Equipages

*Nbre de bateaux réservés : - 1 bateau

- 2 bateaux

**** option 3^{ème} ou 4^{ème} Bateau**

* Indiquez la composition des équipages :

F (féminin)

M (masculin)

Mx (mixte)

Vos élèves sont-ils adhérents à l'UNSS ? :

*Type d'enseignement :

Classe(s) de 6^e / 5^e / 4^e / 3^e

Age des élèves : Commentaires :

***** Option (facultative) sur un/plusieurs skipper(s) :**

Ce document d'inscription pour la participation à l'ARMADA des BAHUTS 2024 est à nous retourner avant le **23/12/23 au plus tard**, accompagné de votre projet pédagogique et **d'un chèque de réservation / ou d'un bon de commande (750€/bateau)** correspondant à la moitié du montant total de **1 500€/bateau** (ce chèque ne sera pas encaissé sauf annulation) ainsi qu'un « **2^{ème} chèque de caution / ou d'un bon de commande de 200 €** » par bateau à établir à l'ordre du CDV93.

Le CDV93 vous **confirmera** votre participation à compter du **08 janvier 2024**.

La facture sera à régler impérativement avant la manifestation, soit au plus tard le 24 mai 2024.

Clause d'annulation :

Si l'établissement scolaire annule l'inscription :

- Plus d'un mois avant le départ, 50% du montant total sera demandé par le CDV93.

- Moins d'un mois avant le départ, le montant total sera dû.

Date :

NOM :

Signature :



« Les Initiations à la Voile

sur Catamarans » à Jablines Annet » (77)

ETABLISSEMENT :

Ville :

Accompagnateurs :

Préférez-vous 2 ou 3 séances ? 2 3..... Journée entière.....

.....

Quel moyen de transport comptez-vous utiliser pour vous rendre aux initiations à Jablines :

Minibus de l'établissement :

Car de la ville :

Autre :

Merci de noter de 1 à 3 (par ordre de préférence) le jour qui vous convient le mieux pour effectuer vos initiations ainsi que les tranches horaires :

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

Préférez-vous les tranches horaires (par ordre de préférence de 1 à 3) :

9h15 à 10h45

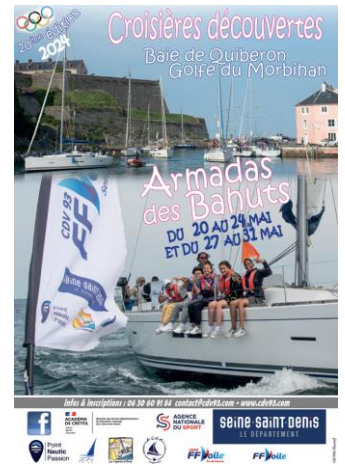
11h à 12h30

14h à 15h30

15h30 à 17h

Nous vous remercions de nous retourner ce questionnaire rapidement

LISTE D'EQUIPAGE ARMADA 2 DES BAHUTS du 27 au 31 mai 2024



Nom de l'établissement :

VILLE :

Nom & prénom de l'accompagnateur :

N° de téléphone portable :

(valide pendant la manifestation)

Autre N° téléphone A APPELER EN CAS D'URGENCE :

	NOM Prénom	SEXE	DATE DE NAISSANCE	Attestation du « savoir nager » en sécurité (ASNS)	Autorisation « Droit à l'image »	N° téléphone A APPELER EN CAS D'URGENCE
ELEVE 1						
ELEVE 2						
ELEVE 3						
ELEVE 4						
ELEVE 5						
ELEVE 6						

Je soussigné(e),, accompagnateur sur l'Armada des Bahuts, certifie être en possession de l'Attestation du « savoir nager » en sécurité (ASNS) et de l'autorisation de droit à l'image pour chaque élève dès la 1^{ère} séance d'initiation à Jablines Annet.

Fait à :

Le

Signature :